



Association des sociétés  
de développement  
commercial de Montréal

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

*Pour diffusion immédiate*

### **L'ASDCM réagit aux mesures de soutien aux entreprises annoncées par la Ville de Montréal**

**Montréal, le 20 mars 2020** – L'Association des sociétés de développement commercial de Montréal (ASDCM) salue l'annonce d'hier de la Ville de Montréal quant aux mesures de soutien aux entreprises qui seront mises en place. Elle juge toutefois celles-ci insuffisantes pour répondre à court terme à l'enjeu des liquidités, principale préoccupation rapportée par les 12 500 membres représentés par l'ASDCM.

L'ASDCM reconnaît le bien-fondé des mesures mises de l'avant. On y retrouve, entre autres, un moratoire de six mois sur le remboursement des prêts aux entreprises financées par PME-MTL (700 entreprises touchées par cette mesure), la mise sur pied d'un fonds d'aide d'urgence de 5 millions de dollars, la mobilisation et la présence soutenue de la Ville, une campagne de communication visant la solidarité envers les commerces de proximité et l'achat local ainsi que la mise sur pied d'un groupe de travail pour définir les actions prioritaires à mettre en place à la sortie de la crise. La Ville de Montréal a également annoncé le report d'un mois de la date du 2<sup>e</sup> versement du compte de taxes, soit au 2 juillet 2020.

L'ASDCM reconnaît que ces initiatives contribueront à soulager partiellement la pression subie par les entreprises et tient à souligner l'effort fourni par la Ville. Elle reste toutefois préoccupée par les enjeux à court terme : « Ces mesures sont intéressantes, mais n'amènent pas de liquidités à nos membres ce matin et n'assure pas le maintien des emplois maintenant précaires. Néanmoins, dans ce moment de crise, ce premier pas incarne une volonté de la Ville d'agir rapidement pour les commerces et la pérennité de nos milieux de vie. Nous espérons que les modalités liées au fonds d'aide d'urgence de 5M \$ seront connues rapidement », de mentionner le président de l'ASDCM, M. Billy Walsh. Consciente qu'il s'agit d'une première série d'outils offerts, l'ASDCM compte collaborer activement avec la Ville de Montréal afin de mettre en place d'autres actions novatrices qui contribueront à assurer la pérennité à court, moyen et long terme de ses membres.

L'ASDCM interpelle également les autres paliers de gouvernement, les banques et les propriétaires immobiliers pour venir en aide rapidement aux entrepreneurs afin de répondre à leurs besoins actuels et futurs. Elle souligne notamment les mesures annoncées ([Programme d'action concertée temporaire pour les entreprises](#)) par le gouvernement du Québec hier après-midi pour pallier le manque de liquidités lié à la COVID-19 en raison d'un problème d'approvisionnement en matières premières ou en produits (biens ou services) ou d'une impossibilité ou d'une réduction substantielle de la capacité de livrer des produits (biens ou services) ou des marchandises. L'Association encourage ses membres à faire une demande rapidement et à communiquer avec leur banque qui peut accélérer la démarche s'ils n'ont pas encore de relation d'affaires avec Investissement Québec.

L'ASDCM est en communication quotidiennement avec le Service de développement économique de la Ville et tient à rassurer ses membres qu'elle porte leur voix.

### **À propos de l'Association des sociétés de développement commercial de Montréal**

Formée en juin 2007, l'Association des sociétés de développement commercial de Montréal (ASDCM) regroupe aujourd'hui 20 sociétés de développement commercial (SDC), lesquelles totalisent plus près de 12 500 commerces et places d'affaires. Il s'agit du plus important regroupement d'entrepreneurs de l'agglomération montréalaise.

Les SDC de Montréal travaillent proactivement afin de déployer des stratégies adaptées à la spécificité de chaque quartier, contribuant ainsi à enrichir la qualité de vie du milieu, à promouvoir l'identification des citoyens à leur quartier et à soutenir le développement économique, culturel, communautaire et social sur le territoire qu'elles occupent.

La mission de l'ASDCM est de soutenir le développement des SDC et de représenter les enjeux qui les concernent en vue de contribuer à l'amélioration de leur performance ainsi que celle de leurs membres.

-30-

Source :

Association des sociétés de développement commercial de Montréal (ASDCM)

Informations : Caroline Tessier, directrice générale, ASDCM, cell. : 514 886-3965